

PROMACTION

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

PROMACTION

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Siège social : 10 rue de l'Industrie 76000 Rouen

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de l'association PROMACTION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association PROMACTION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « 2 - Principes, règles et méthodes comptables – Première application des règlements ANC 2022-06 et 2023-03 » de l'annexe qui expose les incidences du changement de méthode comptable induit par la première application des règlements ANC 2022-06 et ANC 2023-03.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Rouen, le 29 juin 2026

Le Commissaire aux comptes

FORVIS MAZARS



Dominique NEZAN

Associé

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Frais d'établissement (I)						
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
. Frais de développement						
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	4 740	4 740				
. Immobilisations incorpor. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains						
. Constructions	301 219	301 219				
. Installations techniques, matériel & outillage industriels	1 578 469	1 173 024	405 445	22,52	471 206	20,65
. Immobilisations corpor. en cours, avances et acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations	2 200		2 200	0,12	2 160	0,09
. Créances rattachées à des participations						
. Autres titres immobilisés						
. Prêts	117 000		117 000	6,50	163 000	7,14
. Autres immobilisations financières						
TOTAL (II)	2 003 628	1 478 983	524 645	29,13	636 366	27,89
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	215 941	1 082	214 860	11,93	290 531	12,73
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres créances	15 495		15 495	0,86	44 289	1,94
Charges constatées d'avance	16 356		16 356	0,91	17 767	0,78
Valeurs mobilières de placement	850 000		850 000	47,20	900 000	39,45
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	179 418		179 418	9,96	392 503	17,20
TOTAL (III)	1 277 209	1 082	1 276 128	70,87	1 645 090	72,11
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement des emprunts (V)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VI)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	3 280 837	1 480 065	1 800 772	100,00	2 281 456	100,00

Visa pour identification

FORVIS MAZARS
Commissaire aux comptes

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)
--------	---	---

FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité	201 871	11,21	201 871	8,85
. Autres	651 759	36,19	651 759	28,57
Report à nouveau	317 548	17,63	543 160	23,81
Excédent ou déficit de l'exercice	-83 726	-4,64	-225 611	-9,88
Situation nette (sous total)	1 087 452	60,39	1 171 178	51,33
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	1 087 452	60,39	1 171 178	51,33
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL (II)				
PROVISIONS				
Provisions pour risques	117 000	6,50	120 576	5,29
Provisions pour charges	104 351	5,79	307 163	13,46
TOTAL (III)	221 351	12,29	427 739	18,75
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	345 409	19,18	534 461	23,43
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 277	1,57	28 059	1,23
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	116 769	6,48	119 004	5,22
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	1 512	0,08	1 015	0,04
Produits constatés d'avance	2	0,00		
TOTAL (IV)	491 969	27,32	682 539	29,92
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	1 800 772	100,00	2 281 456	100,00

ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

Visa pour identification

FORVIS MAZARS
Commissaire aux comptes

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%					
		Total		%		Total		%		Variation		%	
PRODUITS D'EXPLOITATION:													
Cotisations		14		0,00		4		0,00		10		250,00	
Ventes de biens et services													
- Ventes de biens													
- dont ventes de dons en nature													
- Ventes de prestations de services		1 264 491		78,96		1 403 677		89,39		-139 186		-9,91	
- dont parrainages		3 818		0,24		941		0,06		2 877		305,74	
Produits de tiers financeurs													
- Concours publics et subventions d'exploitation		72 666		4,54		100 143		6,38		-27 477		-27,43	
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommptible													
- Ressources liées à la générosité du public													
- Dons manuels													
- Mécénats													
- Legs, donations et assurances-vie													
- Contributions financières													
Reprises sur amortiss., dépréciat.et provisions		230 143		14,37		5 123		0,33		225 020		N/S	
Produits des cessions d'immobilisations incorpor. et corporelles													
Utilisations des fonds dédiés													
Autres produits		1 134		0,07		744		0,05		390		52,42	
Total des produits d'exploitation (I)		1 568 449		97,94		1 509 690		96,14		58 759		3,89	
CHARGES D'EXPLOITATION:													
Achats de marchandises													
Variations stocks													
Autres achats et charges externes		217 288		13,57		202 046		12,87		15 242		7,54	
Aides financières													
Impôts, taxes et versements assimilés		79 001		4,93		84 136		5,36		-5 135		-6,09	
Salaires et traitements		948 554		59,23		999 692		63,66		-51 138		-5,11	
Cotisations sociales		204 492		12,77		217 691		13,86		-13 199		-6,05	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		120 630		7,53		144 142		9,18		-23 512		-16,30	
Dotations aux provisions		21 624		1,35		115 973		7,39		-94 349		-81,34	
Valeurs comptables des immobilisations incorpor. et corporelles													
Reports en fonds dédiés													
Autres charges		2 512		0,16		441		0,03		2 071		469,61	
Total des charges d'exploitation (II)		1 594 100		99,54		1 764 120		112,34		-170 020			
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-25 651		-1,59		-254 430		-16,19		228 779		89,92	
PRODUITS FINANCIERS:													
De participation													
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		30 522		1,91		49 478		3,15		-18 956		-38,30	
Autres intérêts et produits assimilés		2 476		0,15		3 342		0,21		-866		-25,90	
Reprises sur dépréciations et provisions													
Différences positives de change													
Produits des immobilisations financières cédées													
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie													
Total des produits financiers (III)		32 998		2,06		52 820		3,36		-19 822		-37,52	
CHARGES FINANCIERES:													
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions													
Intérêts et charges assimilées		91 073		5,69		5 710		0,36		85 363		N/S	
Différences négatives de change													
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées													

Visa pour identification

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie						
Total des charges financières (IV)	91 073	5,69	5 710	0,36	85 363	N/S
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	-58 074	-3,62	47 110	3,00	-105 184	-223,26
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-83 726	-5,22	-207 320	-13,19	123 594	59,62
PRODUITS EXCEPTIONNELS:						
Total des produits exceptionnels (V)			7 834	0,50	-7 834	-100,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Total des charges exceptionnelles (VI)			26 125	1,66	-26 125	-100,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)			-18 291	-1,15	18 291	-100,00
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I + III + V)	1 601 447	100,00	1 570 344	100,00	31 103	1,98
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 685 173	105,23	1 795 955	114,37	-110 782	-6,16
EXCEDENT OU DEFICIT	-83 726	-5,22	-225 611	-14,36	141 885	62,89
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature						
Prestations en nature						
Bénévolat						
TOTAL						
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens						
Prestations en nature						
Personnel bénévole						
TOTAL						

Préambule

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total est de 1 800 772 € et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de - 83 726 € présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

OBJET SOCIAL

L'Association PROMACTION a pour objet d'accueillir, orienter, accompagner un public en difficultés sociale et/ou professionnelle et lui permettre une insertion par l'activité économique au travers de la mise en situation de travail.

Pour atteindre ses objectifs, l'Association met en oeuvre les moyens suivants :

- Une recherche prospective d'emplois de courte ou moyenne durée auprès des particuliers, des professionnels et des services publics ; et les proposer aux personnes en difficultés sociale et/ou professionnelle.
- Un accompagnement socio professionnel en lien étroit avec les partenaires publics ou privés en apportant une aide morale, des conseils et une orientation.

1 - Evénements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice

Règlement ANC 2022-06 :

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, et complété des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

--> continuité de l'exploitation

--> permanence des méthodes comptables, à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2022-06

--> indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

ACTIVITE

L'activité SAP s'est arrêtée au 30/11/2023. Elle est transférée à la nouvelle entité DOMIC'ILE ROUEN.

Le nombre d'heure AI facturées en 2025 est de 48 042,42 h contre 54 069,17 h en 2024 soit une baisse de 11,15%.

SEVE EMPLOI

Le programme SEVE EMPLOI, réalisé en 2024 et pour lequel PROMACTION a eu une subvention pour se former, n'est plus financé en 2025.

Les équipes poursuivent néanmoins la mise en Suvre des méthodes et consignes acquises :

- Développement de la prospection entreprises
- Renforcement des visites clients
- Participation actives aux différentes activités du territoire

TAPAJ

L'accompagnement des jeunes dans le cadre de TAPAJ se poursuit.

CONCOURS FINANCIERS

Au 31/12/2024, les prêts consenti à l'association ILE PRO SERVICE représentaient un encours de 63 000 €

En 2025 ILE PRO SERVICE a remboursé la somme de 20 000 € De plus un abandon de créance, avec clause de retour à meilleure fortune, de 26 000 €a été consenti. L'encours est désormais de 17 000 €

Cette somme n'est pas remboursée à ce jour.

Au 31/12/2024, les prêts consenti à l'association DOMIC'ILE ROUEN représentaient un encours de 100 000 €

En 2025 il a été consenti un nouveau prêt de 61 000 €ainsi qu'un abandon de créance, avec clause de retour à meilleure fortune, du même montant. L'encours est de 100 000 €

Cette somme n'est pas remboursée à ce jour.

1 - Evénements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice (suite)**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

En 2014, un abandon de créance a été consenti à l'Association ILE PRO SERVICES avec clause de retour à meilleure fortune dans un délai de 5 ans pour un montant de 81 000 €

En 2015, ILE PRO SERVICES a remboursé une somme de 13 648 €

En 2018, un abandon de créance a été consenti à ILE PRO SERVICES avec clause de retour à meilleure fortune dans un délai de 5 ans pour un montant de 15 000 €

En conséquence, il reste un engagement reçu de 169 352 € au 31/12/2025 sous réserve de meilleure fortune du débiteur.

LOCATION/BAUX

DOMICI'ILE bénéficie depuis le 1er décembre 2023 un bail pour 88,50 m².

ILE PRO SERVICES Abénéficié du 22 mai au 31 décembre 2024 d'un bail pour 81,59 m². Puis du 1er janvier 2025 au 16 novembre 2025 d'un bail pour 88,32 m² (se substituant à la ligne ci-dessus). Enfin, depuis le 17 novembre 2025, il bénéficie d'un bail pour 49,20 m² (se substituant à la ligne ci-dessus).

GEIQ PLUSS bénéficie depuis le 1er janvier 2020 un bail pour 7,99 m².

GRAIN bénéficie depuis 2020 d'un bail de 50,47 m². Depuis 2024 et 2025, se sont ajoutés 646,63 m². Soit un total de 697,10 m².

Soit un total loué au 31 décembre 2025 de 842.79 m².

Afin de permettre une mise en location rapide des locaux, une première phase de travaux a été réalisée en opérant sur des options de réhabilitation à minima pour permettre une location dans le respect de normes sécuritaires.

Ainsi, il a été entrepris au cours de l'année, pour la remise en état de cette phase, des travaux liés à la toiture, aux évacuations, à la réfection des sanitaires et la mise en peinture de salle.

Une deuxième phase et dernière se poursuivra en 2026.

2 - Principes, règles et méthodes comptables**2.1 - Méthode générale**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du plan comptable général ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs aux personnes morales de droit privé à but non lucratif, actualisé des règlements 2022-06 et 2023-03.

2 - Principes, règles et méthodes comptables (suite)**Première application des règlements ANC 2022-06 et 2023-03**

À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025, PROMACTION applique les règlements ANC 2022-06 et 2023-03 relatifs à la modernisation des états financiers qui constituent un changement de méthode comptable. Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement 2022-06, cette première application est mise en Suvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice. Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

Modifications de présentation opérées sur la colonne comparative 2024

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :

- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes Produits exceptionnels et Charges exceptionnelles.

Changement de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice 2025**Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel**

Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Suppression de la technique de transferts de charges

Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont désormais :

- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- Soit imputées en diminution des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

2 - Principes, règles et méthodes comptables (suite)**2.2 - Principales méthodes d'évaluation et de présentation**

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.2.1 - Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

2.2.2 - Actifs incorporels, corporels et financiers inaliénables :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

2.2.3 - Amortissements et dépréciation de l'actif :

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 20 ans
Constructions	de 10 à 40 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

2.2.4 - Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2 - Principes, règles et méthodes comptables (suite)

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Immobilisations :

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	471 206	53 787		405 445
Immobilisations financières	165 160	40	46 000	119 200
TOTAL	636 366	53 827	46 000	524 645

3.2 - Amortissements :

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	4 740			4 740
TOTAL I	4 740			4 740
Terrains				
Constructions				
sur sol propres	301 219			301 219
sur sol d'autrui				
inst. gén., agencmt				
Install. tech., matériel, outill. industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Install. générales, agencements divers	888 663	92 748		981 412
Matériel de transport	94 197	14 906		109 103
Matériel de bureau et informatique	70 616	11 894		82 509
Emballage récupérables et divers				
TOTAL II	1 354 695	119 548		1 474 243
TOTAL GENERAL (I+II)	1 359 435	119 548		1 478 983

3.3 - Etat des créances et charges constatées d'avance

CREANCES	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	117 000		117 000
Autres créances			
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers	214 880	214 880	
Autres créances	15 495	14 495	
Charges constatées d'avance	16 356	16 356	
TOTAL	363 731	245 731	117 000

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.4 - Etat des produits à recevoir**

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions / financements	
Autres produits à recevoir	10 770
TOTAL	10 770

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves	853 629				853 629
Dont générosité du public					
Report à nouveau	543 160	-225 611			317 548
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	-225 611	225 611	-83 726		-83 726
Dont générosité du public					
Situation nette	1 171 178		-83 726		1 087 452
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	1 171 178		-83 726		1 087 452
TOTAL dont générosité du public					

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

4.2 - Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	A la clôture
Provisions pour investissement				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pensions et obligations similaires	208 788		174 437	34 351
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	218 952		31 952	187 000
TOTAL II	427 739		206 388	221 351
TOTAL GENERAL (I+II)	427 739		206 388	221 351
Dont dotations et reprises				
- d'exploitation			206 388	
- financières				
- exceptionnelles				

4.3 - Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	345 409	190 816	154 593	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	28 277	28 277		
Dettes fiscales & sociales	116 769	116 769		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 512	1 512		
Produits constatés d'avance	2	2		
TOTAL	491 969	337 376	154 593	

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

4.4 - Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	222
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	19 875
Dettes fiscales & sociales	44 364
Autres dettes	484
TOTAL	64 945

5 - Notes sur le compte de résultat

5.1 - Subventions de fonctionnement

L'association a été subventionnée à hauteur de 72 666,67 € au titre de 2025.

5.2 - Subventions d'exploitation

Nom du subventionneur	Motif de la subvention	Montant notifié N	Montant perçu N	Montant restant à percevoir en N+1	Montant perçu d'avance en N	Montant perçu d'avance en N-1
ASPRAI	COMP SOCIAL		21 750			
ASP	E AUX POSTES		50 916			
TOTAL			72 666			

Eléments significatifs ou importants

5.3 - Contributions volontaires en nature

NEANT

6 - Autres informations**6.1 - Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés**

L'Association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

La provision pour départ à la retraite a été calculée selon la méthode de l'indemnité légale de mise à la retraite, soit 1/5ème de mois de salaire par année d'ancienneté auquel s'ajoute 2/15ème par année au delà de 10 ans.

En 2025 la méthode de comptabilisation a été modifiée.

La provision de retraite est désormais calculée selon l'évaluation actuarielle des engagements de retraite.

La provision ainsi calculée s'élève à 34 351 €charges incluses au 31 décembre 2025.

6.2 - Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	3	
Non Cadres	8	
TOTAL	11	0

6.3 - Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 6 300 E.

Bilan et compte de résultat arrêtés et publiés au titre de l'exercice 2024

PROMACTION						
BILAN ACTIF						
Période du 01/01/2024 au 31/12/2024						
Présenté en Euros						
ACTIF	Exercice clos le			Exercice précédent		
	31/12/2024			31/12/2023		
	(12 mois)			(12 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	4 740	4 740				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions	301 219	301 219				
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	1 524 682	1 053 476	471 206	30,65	599 538	23,12
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations	2 160		2 160	0,03	2 120	0,03
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts	163 000		163 000	7,14	183 000	7,05
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	1 995 801	1 359 435	636 366	27,88	784 656	20,20
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés	292 662	2 131	290 531	12,73	249 595	9,63
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	3 088		3 088	0,14	653	0,03
. Personnel						
. Organismes sociaux	18 988		18 988	0,83	24 175	0,93
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	22 213		22 213	0,97	21 563	0,83
Valeurs mobilières de placement	900 000		900 000	35,45	900 000	34,77
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	392 533		392 533	17,20	597 614	23,05
Charges constatées d'avance	17 767		17 767	0,78	14 462	0,56
TOTAL (II)	1 647 221	2 131	1 645 090	72,11	1 808 063	45,74
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	3 643 022	1 361 566	2 281 456	100,00	2 592 719	100,00

Vite over identification

FITECO ROUEN

FORNITURE BAZARE
Certification est déposée

PROMACTION

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecart de réévaluation				
Réserves	853 629	37,42	853 629	33,92
Report à nouveau	543 160	23,81	697 251	28,84
Résultat de l'exercice	-225 611	-10,28	-154 092	-1,93
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecart de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL (I)	1 171 178	51,23	1 396 789	53,67
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	427 739	18,75	311 767	13,02
TOTAL (II)	427 739	18,75	311 767	13,02
FONDS DEDIES				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées	534 461	23,43	721 675	27,94
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	28 059	1,21	49 300	1,93
Autres	120 019	5,28	112 988	4,35
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	682 539	29,92	884 163	34,13
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	2 281 456	100,00	2 592 719	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

Pour voir l'attestation

FITECO ROUEN

FOTYS BAZARS
Contrôlé par les comptes

PROMACTION

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation absolue 12 mois)		%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Ventes de marchandises									
Production vendue de biens									
Prestations de services	1 342 540	61 137	1 403 677	100.00	1 700 417	100.00	-296 740	-17.44	
Montants nets produits d'expl.	1 342 540	61 137	1 403 677	100.00	1 700 417	100.00	-296 740	-17.44	
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation			100 143	7.13	94 484	5.56	5 659	0.33	
Cotisations			4	0.00	8	0.00	-4	-0.00	
(+)-Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs									
Autres produits			744	0.05	889	0.05	-145	-0.01	
Reprise sur provisions, dépréciations			232	0.02	118 636	6.98	-118 404	-8.49	
Transfert de charges			4 890	0.35	4 890	0.29		0.00	
Sous-total des autres produits d'exploitation			106 014	7.54	218 907	12.87	-112 893	-6.70	
Total des produits d'exploitation (I)			1 509 690	107.54	1 919 325	112.87	-409 635	-27.23	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Exédent transféré (II)									
PRODUITS FINANCIERS:									
De participations									
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif			49 478	3.52	7 394	0.43	42 084	2.80	
Autres intérêts et produits assimilés			3 342	0.24	3 157	0.19	185	0.01	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (III)			52 820	3.76	10 551	0.62	42 269	2.80	
PRODUITS EXCEPTIONNELS:									
Sur opérations de gestion			7 834	0.52	5 491	0.32	2 343	0.14	
Sur opérations en capital									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Total des produits exceptionnels (IV)			7 834	0.56	5 491	0.32	2 343	0.14	
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			1 570 344	111.67	1 935 366	113.82	-365 022	-23.53	
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT			-225 611	-14.00	-154 092	-9.05	-71 519	-4.62	
TOTAL GENERAL			1 795 955	127.56	2 089 458	122.89	-293 503	-16.41	
CHARGES D'EXPLOITATION:									
Achats de marchandises									
Variations stocks de marchandises									
Achats de matières premières et autres approvisionnements			13 030	0.84	20 580	1.21	-7 550	-0.38	
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements									
Autres achats non stockés			27 095	1.83	24 776	1.46	2 319	0.12	
Services extérieurs			110 124	7.35	190 901	11.25	-80 777	-4.93	
Autres services extérieurs			51 797	3.63	77 717	4.57	-25 920	-1.64	
Impôts, taxes et versements assimilés			84 136	5.95	93 967	5.53	-9 831	-0.63	
Salaires et traitements			999 692	71.22	1 224 203	71.99	-224 511	-14.73	
Charges sociales			188 743	13.45	193 148	11.54	-7 405	-0.47	
Autres charges de personnel			28 948	2.06	36 493	2.15	-7 545	-0.48	
Subventions accordées par l'association									

FITECO ROUEN

Date de l'exercice

FITECO ROUEN

Document de synthèse

PROMACTION

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation absolue 12 mois)	%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	142 011	161 907	-19 896	-12,28
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations	2 131	232	1 899	818,53
. Pour risques et charges : dotation aux provisions	115 973	1 386	114 587	8332
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
Autres charges	441	1 106	-665	-60,12
Total des charges d'exploitation (I)	1 764 120	2 029 417	-265 297	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Déficit transféré (II)				
CHARGES FINANCIÈRES:				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées	5 710	7 255	-1 545	-21,29
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
Total des charges financières (III)	5 710	7 255	-1 545	-21,29
CHARGES EXCEPTIONNELLES:				
Sur opérations de gestion	26 125	38 923	-12 798	-32,87
Sur opérations en capital		13 862	-13 862	-100,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (IV)	26 125	52 785	-26 660	-50,54
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)				
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	1 795 955	2 089 458	-293 503	-14,04
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT				
TOTAL GENERAL	1 795 955	2 089 458	-293 503	-14,04

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
PRODUITS :					
Bénévolat					
Prestations en nature					
Dons en nature					
TOTAL					
CHARGES :					
Secours en nature					
Mise à disposition gratuite de biens et services					
Prestations					
Personnel bénévole					
TOTAL					

FITECO ROUEN

Vice-président directeur

FOREVE SAZARE
Conseiller aux associés